

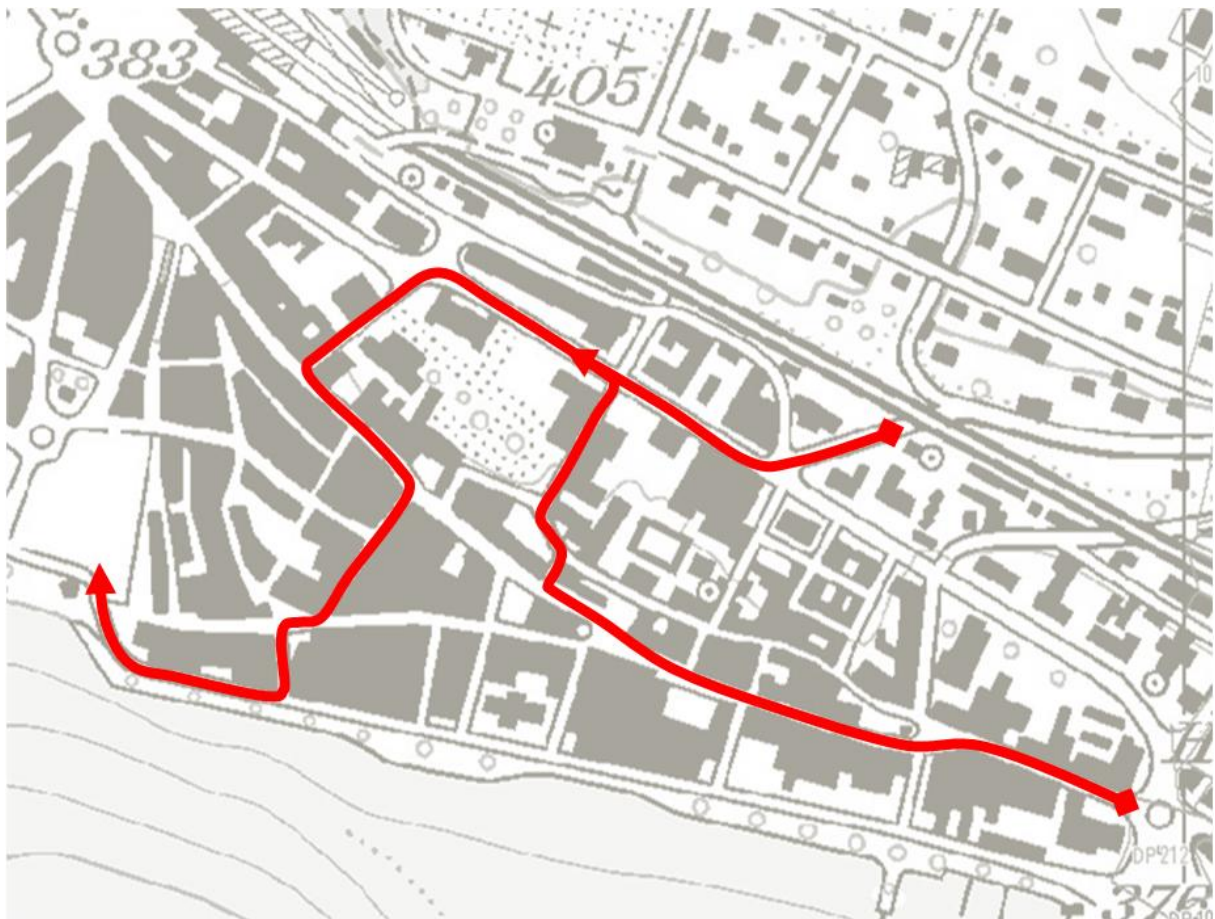
## Postulat

### Circulation en Vielle Ville, évitons le calvaire

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans sa communication C 24/2010 « inversion du sens de circulation – Rue de l’Hôtel de Ville et Quai Perdonnet », la Municipalité fait part de sa décision de réaménager le carrefour de l’Hôtel de ville, en changeant plusieurs sens de circulation.

Cette décision, bien que partant d’une bonne idée (limiter le trafic de transit, simplifier ledit carrefour, améliorer la mobilité douce), n’est absolument pas cohérente et ne s’inscrit pas dans une réflexion globale portant sur les accès à la Vielle Ville. En effet, l’usager venant de l’est et se rendant à la Place du Marché va devoir serpenter dans toute la Vielle Ville avant d’atteindre son objectif (voir schéma ci-dessous). Vive la pollution et les nuisances générées !!!!



## Propositions d'aménagement

Au vue de ces problèmes, le groupe UDC vous propose un réaménagement plus complet des accès de la Vielle Ville, en ayant comme objectifs de :

- limiter le trafic de transit ;
- améliorer le carrefour de l'Hôtel de Ville ;
- offrir des accès directs à la Vielle Ville et à la Place du Marché.

Sur la base des objectifs susmentionnés, le groupe UDC vous propose le réaménagement suivant des sens de circulation et des accès dans le secteur de la Vielle Ville :

- inversion du sens de circulation sur le tronçon ouest du Quai Perdonnet ;
- inversion du sens de circulation sur la Rue de l'Hôtel de Ville ;
- ouvrir la Rue du Simplon à la circulation dans le sens est-ouest jusqu'à la Place Ronjat ;
- inverser le sens de circulation du bas de la Rue de Lausanne ;
- fermer le haut de la Rue de Lausanne à la circulation (accessible seulement aux transports collectifs) ;
- créer une voie bus sur la Rue du Simplon entre la Place Ronjat et la Rue du Musée.

Un plan de ce réaménagement est présenté en annexe 1

Cette nouvelle situation va créer au niveau de la circulation un anneau autour de la Vielle Ville permettant aux automobilistes d'y accéder directement et facilement. Ils pourront, le cas échéant, se rabattre tout aussi facilement sur les parkings proches.

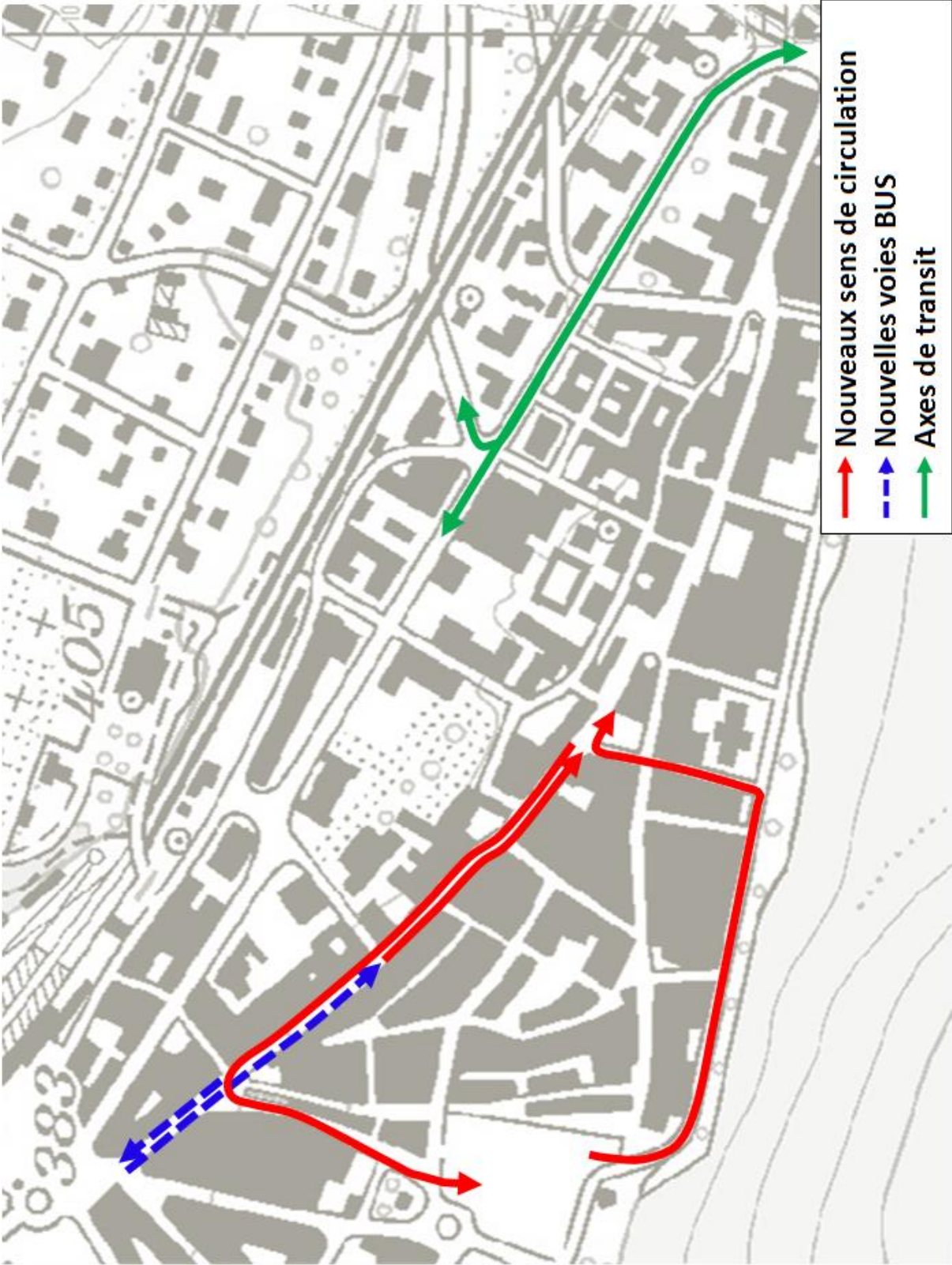
Le trafic en transit y sera limité par la fermeture du haut de la Rue de Lausanne. En effet le gros de ce trafic provient de la Place de la Gare, emprunte la Rue du Simplon et la Rue d'Italie (ouest-est). S'agissant du trafic de transit sur le Quai Perdonnet, il est actuellement négligeable (150 véhicules par heure, soit un véhicule toute les 24 secondes) et ne va pas augmenter avec ce nouvel aménagement. Il en va de même pour le futur sens de circulation (est-ouest) de la Rue du Simplon.

Si toutefois la Municipalité désire supprimer le trafic de transit dans la Vielle Ville, le groupe UDC propose que l'on concentre les efforts là où se fait réellement le transit entre la Vielle Ville et l'ouest, soit sur la Place du Marché, et non pas au milieu de la Vielle Ville, comme proposé. Le groupe UDC propose de réaménager légèrement la Place du Marché, en séparant physiquement les flux de véhicules venant de l'est et ceux venant de l'ouest en créant deux zones de stationnement.

Un plan de ce réaménagement est présenté en Annexe 2

Au nom du groupe UDC :  
Bastien Schobinger

**Annexe 1 : réaménagement des sens de circulation**



## Annexe 2 : schéma de la Place du Marché partiellement réaménagée

